



Genève, le 23 mars 2026

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département des institutions et du numérique

Criminalité à Genève : un recul marqué en 2025, au-delà des moyennes nationales

La criminalité est en recul à Genève en 2025. Les derniers chiffres témoignent d'une amélioration visible de la situation avec plusieurs baisses qui dépassent les moyennes nationales. Le canton a enregistré 50'020 infractions au Code pénal suisse (CPS), contre 52'146 en 2024, soit une baisse de 4% (CH : -2%). Cette évolution s'explique notamment par la diminution des infractions contre le patrimoine, qui passent de 39'504 à 36'844 cas, soit -7% (CH : -4%). Les infractions contre l'intégrité sexuelle, qui avaient fortement augmenté en 2024 (GE : +19% ; CH : +10%), enregistrent en revanche une baisse de 6% en 2025, à contre-courant de la tendance nationale (+6%). Les infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes (LStup) et à la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) suivent également une tendance baissière. Les infractions à la LStup reculent de 11%, avec 4'016 cas contre 4'527 en 2024 (CH : -8%). Les infractions à la LEI diminuent de 8%, pour atteindre 9'046 cas, contre 9'879 l'année précédente (CH : -5%). Ce tableau d'ensemble favorable comporte néanmoins des points de vigilance. Les infractions contre la vie et l'intégrité corporelle progressent de 7% (CH : +2%), une hausse portée par les lésions corporelles simples, alors que les lésions corporelles graves baissent (-7%).

Patrimoine: un recul global de 7%, porté par la baisse des brigandages et des escroqueries

Les infractions contre le patrimoine enregistrent globalement une baisse en 2025. Les escroqueries diminuent de 11%, passant de 3'156 à 2'804 cas (CH : -5%).

Les brigandages reculent fortement : 218 cas ont été recensés en 2025, contre 274 en 2024, soit une baisse de 20%, après la très forte hausse observée l'année précédente (GE : +68%).

Cette amélioration ne concerne toutefois pas toutes les formes d'atteintes au patrimoine. Les vols par effraction et par introduction clandestine progressent de 7%, passant de 3'196 à 3'410 cas (CH : +1%). Cette hausse concerne principalement les caves d'immeubles (+65%, 668 cas), tandis que les cambriolages visant les villas diminuent.

Cambriolages, home-jackings et brigandages : des phénomènes distincts

Le cambriolage correspond à un vol commis par effraction ou introduction

clandestine, généralement en l'absence des occupants.

Le home-jacking, infraction qui relève du brigandage au sens de l'article 140 du Code pénal, à l'inverse, désigne une intrusion violente dans un logement occupé, avec menace ou contrainte.

En 2025, 18 affaires de home-jacking ont été recensées à Genève, contre 15 en 2024.

Vols de véhicules en baisse de 12%, avec des évolutions contrastées selon les catégories

Les vols de véhicules diminuent de 12% à Genève, passant de 7'143 à 6'278 cas (CH : -5%).

Cette baisse s'explique notamment par la diminution des vols de bicyclettes (GE : -15% ; CH : -8%) et de cyclomoteurs électriques (GE : -21% ; CH : -3%). Pour ces derniers, il s'agit de la première baisse observée depuis plusieurs années.

Dans le même temps, les vols de voitures augmentent de 12% (CH : +6%) et ceux de motos de 7% (CH : +2%).

Infractions sexuelles : une baisse après la forte hausse de 2024

Après une année 2024 marquée par une forte augmentation, les infractions contre l'intégrité sexuelle diminuent de 6% en 2025, passant de 632 à 592 cas. La tendance nationale évolue en sens inverse, avec une hausse de 6% en Suisse.

Les viols diminuent de 8%, passant de 142 à 131 cas. Les atteintes et contraintes sexuelles reculent également, de 97 à 77 cas (-21%). Les infractions de pornographie, en revanche, augmentent légèrement, de 129 à 135 cas (+5%).

Le taux d'élucidation atteint près de 88% pour l'ensemble des infractions contre l'intégrité sexuelle. Dans 47% des cas de viol, la relation entre la personne lésée et la personne prévenue relève du couple, de l'ex-couple ou du cadre familial. Dans 37% des situations, il s'agit d'une autre relation, tandis que 16% des cas concernent des personnes sans lien préalable.

Les violences physiques repartent à la hausse, portées par les lésions corporelles simples

Les infractions contre la vie et l'intégrité corporelle passent de 2'140 à 2'291 cas, soit une hausse de 7% à Genève (CH : +2%).

Cette progression repose principalement sur l'augmentation des lésions corporelles simples, qui passent de 923 à 1'012 cas (+10%).

Les lésions corporelles graves diminuent, de 56 à 52 cas (-7%). Le nombre de tentatives d'homicide reste stable avec 53 cas enregistrés, dont trois homicides consommés.

Violences domestiques : un seuil symbolique franchi

Les violences domestiques restent à un niveau préoccupant. En 2025, la barre des 2'000

infractions est franchie à Genève, avec 2'008 cas recensés, soit une augmentation de 4% (CH : +4%).

Cybercriminalité : un recul de 27%, bien supérieur à la moyenne nationale

La cybercriminalité recule nettement à Genève en 2025. Le nombre d'infractions passe de 4'082 à 2'963 cas, soit une baisse significative de 27% (CH : -2%).

La diminution concerne notamment la cybercriminalité économique, qui passe de 3'869 à 2'756 cas (-29%), ainsi que les cyber-escroqueries, en baisse de 36%. Les cyber-atteintes à la réputation et les pratiques déloyales reculent également de 17%.

Les cas de phishing augmentent toutefois de 33% (CH : +25%). Malgré la baisse du volume global des infractions, le préjudice total atteint 29 millions de francs en 2025, contre 22 millions en 2024. Le préjudice médian s'établit à 900 francs, contre 400 francs l'année précédente.

Une police fortement mobilisée

Ces résultats s'inscrivent dans un contexte d'engagement opérationnel particulièrement soutenu de la police cantonale de Genève. Les services ont répondu présents avec un engagement constant, répondant avec détermination aux enjeux rencontrés. En 2025, la centrale d'engagement, de coordination et d'alarme (CECAL) a traité 208'615 appels.

La police cantonale a répondu à 85'288 réquisitions, soit le niveau le plus élevé observé depuis 2012, tandis que les polices municipales ont comptabilisé 4'932 interventions. À cela s'ajoutent 5'487 mises à disposition du Ministère public ou du Tribunal des mineurs.

La police a également assuré l'encadrement de nombreux événements publics. Au total, 4'189 demandes de manifestations ont été analysées en 2025. Parmi elles, 1'539 ont fait l'objet d'un préavis transmis au Département des institutions et du numérique, et 362 événements ont nécessité la mise en place d'un dispositif policier.

Lutte contre les stupéfiants et prévention

Sur le terrain, 1'693 opérations liées aux stupéfiants ont été menées, dont la moitié concernait la problématique du crack. La lutte contre le deal de rue a représenté 29'326 heures d'activité policière.

Parallèlement, des actions de prévention ont été conduites auprès de toutes les classes d'âge, en présentiel, en ligne et par courrier.

Le rapport d'activité 2025 de la police cantonale genevoise ainsi que la Statistique policière de la criminalité (SPC), que ce soit au niveau cantonal ou communal, sont consultables en ligne.

Pour toute information complémentaire:

- Mme Carole-Anne Kast, conseillère d'Etat, par l'intermédiaire du service communication du département des institutions et du numérique (DIN), T. +41 22 546 54 99

- *Col. Monica BONFANTI, Commandante de la police, par l'intermédiaire de Madame Léna KELLER, chargée de communication et porte-parole, service communication et relations publiques de la police cantonale genevoise, T. +41 22 427 56 00 ou +41 76 351 38 35.*